



# Assemblée générale

Distr. limitée  
30 octobre 2020  
Français  
Original : anglais

Soixante-quinzième session

**Première Commission**

Points 98 et 141 de l'ordre du jour

**Progrès de l'informatique et des télécommunications  
et sécurité internationale**

**Projet de budget-programme pour 2021**

**Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner  
les moyens de favoriser le comportement responsable  
des États dans le cyberspace dans le contexte de la  
sécurité internationale, créé par la résolution [73/266](#)  
de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 2018**

**Incidences sur le budget-programme du projet de résolution  
[A/C.1/75/L.60](#)**

**État présenté par le Secrétaire général conformément  
à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale**

## **I. Demandes formulées dans le projet de décision**

1. Aux termes du projet de décision [A/C.1/75/L.60](#), l'Assemblée générale, rappelant ses résolutions [73/266](#) du 22 décembre 2018 et [74/28](#) du 12 décembre 2019, notant que le Secrétaire général a convoqué, en 2019 et 2020, la première et la deuxième session du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale et notant avec préoccupation que, en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la troisième session du Groupe d'experts gouvernementaux, qui devait se tenir du 17 au 21 août 2020, n'a pas pu avoir lieu, décide de prier le Secrétaire général d'organiser la troisième session et la quatrième et dernière session du Groupe avant la fin de mai 2021.

## **II. Rapport entre les demandes formulées et le projet de budget-programme pour 2021**

2. Les activités visées dans le projet de décision relèvent des programmes 1 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des



conférences) et 3 (Désarmement) du projet de plan-programme pour 2021 ainsi que des chapitres 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et 4 (Désarmement) du projet de budget-programme pour 2021 [A/75/6 (Sect. 2) et A/75/6 (Sect. 4)].

### **III. Activités prévues pour donner suite aux demandes formulées**

3. La demande formulée dans le projet de décision signifierait que la troisième session du Groupe d'experts gouvernementaux, qui se tiendrait à New York, comporterait 10 réunions sur une période de cinq jours, avec interprétation dans les six langues officielles. Cela viendrait s'ajouter aux produits prévus pour le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences en 2021 au titre des réunions. Les ressources nécessaires à la quatrième et dernière session ont été prévues dans le projet de budget-programme pour 2021.

4. Par ailleurs, la demande formulée représenterait pour le Département des produits supplémentaires à livrer au titre de la documentation, à savoir : cinq documents d'avant-session (9 800 mots en tout), deux documents de session (4 000 mots en tout) et deux documents d'après-session (14 000 mots en tout), qui devront être publiés dans les six langues en 2021.

5. Compte tenu de la demande formulée dans le projet de décision, le Bureau des affaires de désarmement aurait besoin de ressources pour couvrir les frais de voyage, les indemnités journalières de subsistance et les faux frais au départ et à l'arrivée des participants aux réunions, à savoir les experts et le secrétaire du Groupe d'experts gouvernementaux, ainsi que les services d'un consultant chargé de fournir un appui technique et fonctionnel dans le cadre des préparatifs et les services fonctionnels à apporter à la troisième session. Pour le Bureau, cela représenterait un produit supplémentaire à livrer en 2021.

### **IV. Incidences financières des propositions**

#### **A. Prévisions relatives aux services de conférence**

6. Conformément au paragraphe 5 de la résolution 73/27 de l'Assemblée générale, le Groupe d'experts gouvernementaux devait initialement tenir sa troisième session à Genève du 17 au 21 août 2020 ; un montant de 180 100 dollars avait été approuvé dans le budget-programme de 2020, comme indiqué dans le tableau 1.

7. Compte tenu du projet de décision, on estime à 176 600 dollars le montant des ressources qu'il faudra prévoir au chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) pour financer l'organisation des réunions et l'établissement de la documentation en 2021.

8. On trouvera dans le tableau 1 le détail des ressources supplémentaires à prévoir au titre des réunions et de la documentation.

Tableau 1  
**Ressources supplémentaires à prévoir pour 2021 au titre des réunions  
 et de la documentation**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Budget approuvé pour 2020</i>	<i>Total révisé pour 2020-2021</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2020</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2021</i>
<b>Chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences)</b>				
Interprétation simultanée	88 000	88 000	–	88 000
Documentation d'avant-session	32 400	32 400	–	32 400
Documentation de session	13 200	13 200	–	13 200
Documentation d'après-session	43 000	43 000	–	43 000
<b>Total partiel (chapitre 2)</b>	<b>176 600</b>	<b>176 600</b>	<b>–</b>	<b>176 600</b>
<b>Chapitre 29E [Administration (Genève)]</b>				
Ingénieur du son/services d'enregistrement	3 500	–	–	–
<b>Total partiel (chapitre 29E)</b>	<b>3 500</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Total</b>	<b>180 100</b>	<b>176 600</b>	<b>–</b>	<b>176 600</b>

9. Il sera rendu compte dans le rapport sur l'exécution du budget de 2020, qui sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-seizième session, des ressources approuvées pour 2020 qui doivent être restituées.

## **B. Ressources nécessaires au titre des services autres que les services de conférence**

10. Conformément au paragraphe 5 de la résolution [73/27](#) de l'Assemblée générale, le Groupe d'experts gouvernementaux devait initialement tenir sa troisième session à Genève du 17 au 21 août 2020 ; un montant de 205 500 dollars avait été approuvé dans le budget-programme de 2020, comme indiqué dans le tableau 2.

11. Compte tenu du projet de décision, on estime à 190 000 dollars le montant des ressources à prévoir au titre du chapitre 4 (Désarmement) pour financer les préparatifs et les services fonctionnels à apporter à la troisième session, dont un montant de 173 900 dollars pour financer les frais de voyage, les indemnités journalières de subsistance et les faux frais au départ et à l'arrivée des participants à la session, à savoir les experts et le secrétaire du Groupe, et un montant de 16 100 dollars pour financer les dépenses afférentes aux services et aux voyages connexes d'un consultant chargé d'apporter un appui technique et fonctionnel au Bureau des affaires de désarmement.

12. On trouvera dans le tableau 2 le détail des ressources supplémentaires non renouvelables à prévoir au titre des services autres que les services de conférence.

Tableau 2  
**Ressources supplémentaires non renouvelables à prévoir pour 2021  
 au titre des services autres que les services de conférence**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Budget approuvé pour 2020</i>	<i>Total révisé pour 2020-2021</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2020</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2021</i>
<b>Chapitre 4 (Désarmement)</b>				
Consultants (honoraires et frais de voyage)	16 100	16 100	–	16 100
Groupes spéciaux d'experts	189 400	173 900	–	173 900
<b>Total</b>	<b>205 500</b>	<b>190 000</b>	<b>–</b>	<b>190 000</b>

13. Il sera rendu compte dans le rapport sur l'exécution du budget de 2020, qui sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-seizième session, des ressources approuvées pour 2020 qui doivent être restituées.

## V. Récapitulatif des incidences financières

14. On trouvera dans le tableau 3 le récapitulatif des ressources supplémentaires non renouvelable à prévoir pour 2021.

Tableau 3  
**Récapitulatif des ressources supplémentaires non renouvelables à prévoir**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Budget approuvé pour 2020</i>	<i>Total révisé pour 2020-2021</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2020</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2021</i>
Chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences)	176 600	176 600	–	176 600
Chapitre 4 (Désarmement)	205 500	190 000	–	190 000
Chapitre 29E [Administration (Genève)]	3 500	–	–	–
<b>Total</b>	<b>385 600</b>	<b>366 600</b>	<b>–</b>	<b>366 600</b>

15. Il sera rendu compte dans le rapport sur l'exécution du budget de 2020, qui sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-seizième session, des ressources approuvées pour 2020 qui doivent être restituées.

## VI. Possibilité de financement au moyen des ressources demandées pour 2021

16. Aucune ressource n'est prévue dans le projet de budget-programme pour 2021 pour financer les activités demandées dans le projet de décision. Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de trouver dans les chapitres correspondants du projet de budget-programme pour 2021 des activités qui pourraient être supprimées, reportées, réduites

ou modifiées durant l'exercice. Il faudra donc ouvrir des crédits supplémentaires d'un montant de 366 600 dollars pour 2021.

## **VII. Fonds de réserve**

17. Dans sa résolution [72/266 A](#), l'Assemblée générale a approuvé la proposition du Secrétaire général consistant à continuer d'appliquer, dans le cadre du budget annuel, les dispositions régissant le fonds de réserve qu'elle avait arrêtées dans ses résolutions [41/213](#) et [42/211](#).

## **VIII. Conclusion et décision que l'Assemblée générale est invitée à prendre**

18. **L'adoption du projet de décision [A/C.1/75/L.60](#) par l'Assemblée générale entraînerait des dépenses supplémentaires d'un montant de 366 600 dollars pour 2021, dont 176 600 dollars au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et 190 000 dollars au titre du chapitre 4 (Désarmement). Le montant de 366 600 dollars serait prélevé sur le fonds de réserve pour 2021 et devrait faire l'objet d'une ouverture de crédits par l'Assemblée.**

---